Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023

MAIRIE DE SAINT-THUAL Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DE Affiché le BERATIONS

CONSEIL MUI ID: 035-213503188-20230406-2023_20_BP_LOT-BF

Séance du 6 avril 2023 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents: 09

Nombre de Membres votants:

12

Date de la convocation : 30 mars 2023 Convocation affichée le : 30 mars 2023

Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATTAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

<u>Absents excusés</u>: Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération	Affectation du résultat 2022
2023/19	Budget Lotissement

Pour mémoire les résultats du compte administratif 2022 sont portés à la connaissance du conseil Municipal.

Le budget primitif est proposé avec la reprise des résultats au 31 décembre l'année 2022, en les reportant dans les sections respectives.

ACCECTATION DI DECILITAT DE FONCTIONNEMENT	T
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMEN Résultat de fonctionnement	
	-
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 26 087.80
D. Déquitete entérieure relicatée	
 B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif précédé su signe + (excédent) ou – (déficit) 	26 825.65
C Résultat à affecter :	737.85
= A. + B. (hors restes à réaliser)	
(Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou de -)	0.00
D 001 (si déficit)	0.00
R 001(si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé de + ou de -)	0.00
Besoin de financement Excédent de financement	
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G.+ H.	737.85
ALL LOTATION - 0 0.T II.	131.00
1)Affectation en réserve R 1068 en investissement	0.00

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

MAIRIE DE SAINT-THUAL Département d'Ille et Vilaine REGISTRE DI Affiché le BERATIONS

DU CONSEIL | ID : 035-213503188-20230406-2023_20_BP_LOT-BF

Séance du 6 avril 2023 à 20 heures

G.= au minimum couverture du besoin de financement F	
2)Report en fonctionnement R 002	737.85
DEFICIT REPORTE D 002	

Après en avoir délibéré et procédé au vote, Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2022 tel que présentée ci-dessus.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMENT

Secrétaire de séance,

Marie-Hélène BRANDILLY